

# LA BENEDICTION DE MARIAGE, EST-ELLE BIBLIQUE ?

## OU LA DESTRUCTION DU TROISIEME PILIER

### Partie 1

#### I.0. Introduction

« La Parole Parlée est la Semence Originelle... Dieu les bénit, et Dieu leur dit : Soyez féconds, multipliez, remplissez la terre ; ... Il créa l'homme et la femme, il les bénit, et il les appela du nom d'homme lorsqu'ils furent créés... », (Gen. 1 : 28 ; 5 : 2). «Quiconque croit en lui ne sera point confus. Il n'y a aucune différence, en effet, entre le Juif et le Grec, puisqu'ils ont tous un même Seigneur, qui est riche pour tous ceux qui l'invoquent », (Rom. 10 : 11-12).

#### Une expérience douloureuse : Genèse

Il y a dans la vie de tout homme, de tout véritable serviteur de Dieu des événements et des circonstances qui surgissent, qui paraissent être paradoxales, et que la petite intelligence humaine ne peut saisir. Mais, comme le dit l'écriture, « Toutes choses concourent au bien de ceux qui aiment Dieu, de ceux qui sont appelés selon son dessein », (Rom. 8 : 28). Cet amour nous aide donc à tout jeter derrière nous, et à garder les regards sur celui qui est le chef et le consommateur de la foi que nous professons, Jésus.

Dieu dit à l'homme et à sa femme : « Soyez féconds, multipliez, remplissez la terre ». Dieu est égal à sa parole parlée ; ce qu'il a dit il l'a dit ; et ce qu'il n'a pas dit n'existe pas. C'est pourquoi frère Branham a prêché la prédication "La Parole Parlée est la Semence Originelle", [La Parole Parlée est la semence originelle, p. 5]. Ainsi ce que Dieu n'a pas dit vient de l'homme, et c'est une source certaine de désordre.

Un frère prédicateur a épousé ma fille dernièrement. Il a remis dot, cadeaux et tout ce qui lui a été demandé, selon la coutume. C'était au mois d'août 2017. La fille était désormais sa femme, par le fait qu'il n'était plus redevable à la famille. La seule condition que je lui avais donnée a été que le mariage fût d'abord enregistré au service d'Etat Civil. Ce qu'il accepta volontiers. Et Il ajouta que son souhait était, considérant qu'il venait de commencer le travail en avril 2017, et qu'il n'avait pas assez de moyens, qu'après la commune, ils se dirigeassent directement à leur domicile ; autrement dit, sans ce qu'on appelle réception du mariage avec beaucoup d'invités.

Cette proposition fut la cause de **malentendu** et de "**discorde**" entre le serviteur de Dieu, la famille et l'église. Moi non plus je n'en étais pas d'accord. Ma position a été dictée par le fait que la jeune fille a grandi dans ce quartier ; qu'elle était connue de beaucoup de filles, et de mamans. La conduire directement chez son mari après l'enregistrement de l'union devant l'Officier de l'Etat Civil, ce serait une déception

pour elle, et cela risquerait de l'accompagner toute sa vie. Et moi j'argumentais qu'il n'était pas de bon aloi qu'une fille de pasteur puisse aller chez son mari sans une réception, si sobre fût-elle, question de formalité. Le frère avait semblé être d'accord avec la proposition. Mais ailleurs, j'apprenais qu'il n'était pas très chaud avec cette pensée ; et qu'il avançait ses raisons : il travaille, il rentre tard à la maison ; il n'a personne pour lui préparer la nourriture pendant la pause ou le soir ; il dit que c'était la raison pour laquelle il a fait tous ces sacrifices et contracté des dettes, pour recevoir sa femme sans délai. Et moi je le comprenais ; car quelqu'un qui a déjà doté, pourquoi ne devrait-il pas vivre avec sa femme ? C'était devenu un véritable casse-tête. Le mois de septembre passa.

Un jour, parlant avec mon épouse je lui ai dit qu'il était possible d'avancer alors la date du mariage au 13 décembre au lieu du 23 décembre arrêtée initialement.

La tendance était donc à avancer la date du "mariage", lorsqu'un jour nous apprîmes, début octobre, que la femme était grosse ! Cela a affecté beaucoup la famille et l'église.

### **La cause de discorde**

Fallait-il **bénir ou non**, dans ces conditions, cette union **devant l'église** ? Un casse-tête.

C'est ici que commença pour moi un combat difficile sur le plan charnel et spirituel. Tous, nous avons crié au scandale, à l'anathème, au péché, à l'atteinte à l'honneur de la famille et de la parole de Dieu. Je suis même, dans cette colère, allé très loin disant que je les ai livrés à Satan. Et dans cette atmosphère électrisée, j'ai même décidé de rompre le mariage, et de rembourser la dot, en plus de beaucoup d'autres questions que je me posais. Un serviteur m'a suggéré, si cela était possible, de partager la situation avec un pasteur d'une assemblée voisine. Ce que j'acceptai volontiers. Celui-ci m'a dit que les livrer, c'était correct ; mais provoquer le divorce après un mariage consommé selon la coutume, je n'en avais pas droit. Je lui ai dit qu'il avait raison d'autant plus que c'est la fille qui souffrirait, selon la parole de Dieu, (1Cor. 7 : 11). Je l'ai remercié pour son conseil. Je suis rentré à la maison. J'ai vu que j'avais tort, ayant agi par la colère. Avaient-ils péché ?

Et le soir, vers 19 heures du même dimanche, chacun des conjoints, de son côté, était venu se repentir des faits leur imputés.

Nous avons dit que dans ce cas, nous devrions avancer la date du mariage à la mi-octobre. Ce qui fut convenu. Et cela fut ainsi.

### **Le casse-tête demeurait**

Deux questions étaient dans ma tête : **cette pratique de bénédiction nuptiale devant l'église était-elle vraiment scripturaire** ? Et pourquoi Dieu a-t-il permis une telle situation dans la famille de son serviteur et dans l'église ? C'étaient des questions qui me tourmentaient. Mais je me disais que depuis que je lis la Bible je

n'ai pas encore vu là où il est écrit que tout mariage devrait être béni devant l'église. J'avais dès lors ma propre pensée bien arrêtée à ce propos : Cette chose n'est pas biblique.

Finalement, le jour du mariage arriva. J'ai donné un sermon sur base de tout ce qui venait de se passer, sur la base de ma propre pensée, démontrant que l'origine de la situation que nous connaissons a été cette pratique de bénédiction nuptiale. Et que rien ne me convainc que c'est la parole de Dieu. Je sens en moi qu'elle n'est pas scripturaire, mais sans beaucoup de précisions, sans beaucoup de détails, sans écritures idoines. J'ai expliqué que je suis d'avis qu'elle a été instaurée par l'église mère catholique romaine, source de tout ce qui n'a pas de fondement biblique. Et toutes les églises qui l'appliquent, sauf des assemblées du message, demandent de l'argent au couple. Le couple doit payer la licence et payer aussi le pasteur qui célèbre le mariage. etc.

Enfin, la réception eut lieu le 14 octobre 2017, le soir, selon que Dieu nous avait bénis.

Ainsi, dimanche, au culte je suis revenu sur l'évènement ; j'ai demandé pardon pour tout ce qui s'était passé, et pour le désordre que cela avait entraîné et dans l'église et dans la famille ; et j'ai demandé aussi pardon au couple en enlevant la malédiction qui avait été prononcée contre eux et dans la colère, la précipitation et dans l'ignorance de la vérité.

J'ai précisé que dans tout cela, nous tous nous avons manqué de tempérance, et que Dieu nous pardonne. Et tout était rentré dans l'ordre.

### **Ma préoccupation demeure**

Mais ma famille et les enfants de Dieu ont-ils été vraiment tous convaincus par mon exposition ? C'était-là ma préoccupation.

J'ai continué cependant à chercher **la face du Seigneur** sur ce sujet, me demandant pourquoi c'est ainsi ? Pourquoi il a permis un tel tumulte dans la famille de son serviteur et dans l'église, alors que la fille s'était bien gardée jusqu'à ce jour, dans la crainte de Dieu et l'honneur de la famille. Pourquoi un tel remous dans la famille et dans l'église ? Je me voyais seul dans cette situation. Abandonné de tous. J'ai dit au Seigneur : « Si j'ai transgressé la parole de Dieu, daigne me pardonner ». Chaque nuit, chaque jour, je priais le Seigneur, lui demandant sa miséricorde et la lumière sur tout ce qui venait de se passer.

### **Songe d'Agnès**

Un matin, nous étions encore au lit, mon épouse se réveille et me dit qu'elle venait d'avoir un songe ; on lui a donné à lire une écriture dans l'épître de Paul aux Romains 10 : 11-12 : « **Quiconque croit en lui ne sera pas confus. Il n'y a aucune différence, en effet, entre le Juif et le grec, puisqu'ils ont tous un même**

**Seigneur, qui est riche pour tous ceux qui l'invoquent** ». Deux choses dans ce songe : Quiconque **croit** en lui ne sera pas confus ; il est riche pour tous ceux qui **l'invoquent**. Dès qu'elle avait terminé de me parler, je sentis en moi une force et un grand réconfort ; je suis sorti de la couverture et lui ai dit : « C'est à toi que cela est destiné, pas à moi. Le Seigneur a vu que tu n'étais pas convaincue par mes explications sur cette bénédiction de mariage, selon que je la comprends ». Je lui ai demandé si cela est vrai. Elle a dit "Oui". J'ai rendu grâce à Dieu, mon Seigneur et mon Enseignant.

J'ai remercié le Seigneur pour sa présence et son soutien à son petit serviteur en détresse. J'ai dit à mon épouse : Je suis content que l'Eternel t'ait parlé par une écriture ; cela signifie que, comme plusieurs, tu n'étais pas satisfaite de tout ce que j'ai expliqué à propos du dossier. Mais le Seigneur a voulu te dire que j'ai tout fait selon sa parole, comme le dit son serviteur et prophète Elie, (1Rois 18 : 36). Que je n'aurai pas honte de tout ce que j'ai fait, parce que je crois en lui et que je l'invoque jour et nuit. « Je ne te délaisserai point, Je ne t'abandonnerai point », dit le Seigneur, mon maître », (Hbr. 13 : 5). Il est le même miséricordieux pour tous ceux qui l'invoquent, hier, aujourd'hui et Eternel - lement. Amen. O ! Grâce insondable.

C'est une fois de plus que le Seigneur parle à mon épouse de ce qui me concerne. La première fois ce fut le jour où nous fûmes baptisés au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit à Bukavu. Le lendemain matin elle se réveilla et me dit qu'elle venait d'avoir un songe dans lequel on lui a demandé à lire l'épître de Paul aux Hébreux chapitre 3 : 1-4. Il s'agissait de mon appel au ministère, Dieu me demandant de lui être fidèle, à lui qui m'a établi, en prenant modèle sur Jésus, l'apôtre et le souverain sacrificateur de la foi que j'allais professer. Chose semblable à ce que Hope avait reçu avant de se marier avec frère Branham ; Dieu lui donna à lire Malachie 4 : 6.

La deuxième fois, c'était après ma sortie de l'assemblée Goma Tabernacle. Un ou deux jours après, elle alla, sans me l'avoir dit, trouver le pasteur pour s'enquérir de la cause de notre brouille dans l'église. A la fin de leur entretien elle dit au pasteur : « Frère, l'écriture dit que "les choses cachées sont à Dieu, et les choses révélées sont à nous et à nos enfants" ». Pourquoi vous nous parlez d'un livre de rédemption qui est resté au ciel, alors que nous sommes sur la terre ? Le frère n'eut pas de réponse à lui donner. Elle rentra à la maison. C'est après son retour qu'elle me dit qu'elle revenait de chez pasteur ; et, qu'après un échange avec lui, elle a conclu que j'avais raison sur le dossier de tonnerres. Je lui ai donné la même réponse que précédemment. "Que Dieu te bénisse. Si je te l'avais refusé tu aurais pensé que c'était moi qui avais tort et que je cachais quelque chose. Maintenant tu es convaincue que j'ai la vérité par le Saint-Esprit". Trois fois, un témoignage.

J'ai encore remercié le Seigneur. C'est une grâce d'avoir une telle femme, c'est-à-dire, une femme qui ne croit pas aveuglement tout ce que je dis, parce que je suis son mari. De telles femmes sont rares dans le monde, même dans le monde du message. N'est-il pas écrit qu'une femme intelligente est un don de Dieu ? (Prov. 19 : 14). Le

prophète dit que lorsque Dieu appelle l'homme, il appelle aussi la femme. Amen. La femme doit savoir ce que croit son mari.

En cherchant la solution à ce problème, j'ai procédé par trois étapes.

## Les trois démarches

### 1. Chercher la face du Seigneur

J'ai continué à prier et à implorer la miséricorde de Dieu. Une nuit, après ma prière habituelle de 2 heures du matin, vers 2h30, une voix a parlé à mon cœur disant «**Tu as détruit le troisième pilier, le camp de Satan est ébranlé** ». J'ai cessé brusquement de prier. Je me suis tu. Après une dizaine de secondes de réflexion je me suis dit : « Il me semble que l'Éternel Dieu a répondu aux questions que je me pose. Il vient de me répondre certainement. Il vient d'exaucer ma prière ». Mais je me suis demandé ce que signifiaient ces paroles « Tu as détruit le troisième pilier, le camp de Satan est ébranlé » ? Quel est ce troisième pilier ? Et quels sont les deux premiers ?

Je me suis dit : « Si le Seigneur avait dit que j'avais détruit un pilier de la parole de Dieu, j'aurais compris que j'avais à faire au message ; mais il dit que **le camp de Satan est ébranlé**, par la destruction du troisième pilier, donc il ne s'agit pas de la parole de Dieu ; cela doit être quelque chose qui n'est pas la parole de Dieu ; mais c'est quoi ? J'ai consulté mon Dictionnaire Larousse 2009 sur le verbe "**ébranler**" : c'est faire trembler, faire osciller, secouer. Mais quels sont ces trois piliers ?

Après un moment, quelque chose me dit dans mon cœur que les deux premiers piliers étaient les deux fausses doctrines, **le tonnerrisme** et **le frankisme**. Dieu sait que je les détruis en prêchant, dans les brochures que j'édite, et sur Internet. La lumière s'ouvrait de plus en plus à moi. **Restait à savoir ce qu'était ce troisième pilier, et pourquoi sont-elles des piliers ?** Mais j'avais toujours confiance en mon Dieu qu'il finirait par me le révéler.

J'ai continué ma prière. Puisque j'étais sur le dossier de bénédiction nuptiale je compris, enfin, que **le troisième pilier** devait être **cette bénédiction de mariage devant l'église**, que j'ai détruite lors de la bénédiction du mariage dans la salle. Ma conviction que c'était une chose non biblique fut davantage renforcée. Mais les écritures, confirment-elles cette compréhension ?

### 2. Sonder les écritures

Mais, me suis-je dit, il faut chercher les arguments bibliques pour parvenir à le prouver. Cependant, la difficulté était à moitié résolue.

Dans un combat il ne suffit pas seulement d'affaiblir l'ennemi ; il faut le poursuivre jusque dans son dernier retranchement, et l'anéantir. C'est ce qu'a fait notre Seigneur Jésus-Christ. Il a affaibli Satan en lui laissant le corps sur la croix pour s'en

contenter; mais il le poursuivit jusque chez lui dans la géhenne ; lui a donné le dernier coup fatal en lui ravissant **les clés de la mort et du séjour des morts**. Il est revenu sur la terre, **vainqueur** : « ... afin que, par **la mort**, il **anéantît** celui qui avait **la puissance de la mort**, c'est-à-dire, **le diable**, et qu'il **délivrât** tous ceux qui, par crainte de la mort, étaient toute leur vie retenus dans la servitude », (Hbr. 2 : 14-15). Amen. Alléluia.

Nous ne luttons pas contre les hommes qui créent ces fausses doctrines, mais contre ceux qui les leur inspirent, c'est-à-dire, « contre les dominations, contre les autorités, contre les princes de ce monde de ténèbres, contre les esprits méchants dans les lieux célestes », (Eph. 6 : 12-13, et suivants). Jésus ne luttait pas contre les hommes. Un jour il dit à ses apôtres : « Vous ne savez de **quel esprit** vous êtes animés), (Luc 9 : 55). Contre les esprits dans les hommes.

Alors c'est pourquoi nous devons prendre **toutes les armes offensives et défensives de Dieu** à notre disposition : « afin de pouvoir **résister** dans les mauvais jours (de combats), et tenir **fermes** (inébranlables dans la foi) après avoir tout surmonté », (la victoire), (Ibid. v. 14-17). Et le tout assis sur : « Faites par l'Esprit toutes sortes de prières et de supplications. Veillez à cela avec une entière persévérance, et priez pour tous les saints », (Ibid. v. 18). Les combats et la victoire.

Dans un songe que j'ai vu il y a environ trois mois, nous étions à trois, avec deux hommes. Ils étaient sur le pavement, sur le ventre, aux pieds du lit. Moi j'étais sur le lit, ventre plat comme eux. Je leur ai crié : « Nous jouons aux soldats ». Nous rampions vers l'avant. Puis je leur ai dit à haute voix : « Je lance une grenade ». Et j'ai pris, de ma main gauche, une grenade que j'ai lancée à droite. Je ne savais pas qu'il y avait des gens là-bas. Ensuite, je me suis vu sortir avec, à la main droite, un saut noir plein d'eau. Au niveau du seuil de la porte, j'ai entendu le pasteur Kabunga crier : « Laissez entrer les pasteurs ». Je me suis retourné, j'ai vu que là où ils étaient il faisait un peu sombre ; et il y avait des gens, debout, et je suis sorti. Nous ne luttons pas contre les hommes, ni contre le sang. Une grenade est une arme offensive.

J'ai tout de même remercié mon Dieu qui est pour moi un secours qui ne manque pas en cas de détresse, dans les mauvais jours, comme l'avait reconnu avant moi Jacob fuyant son frère Esaü, (Gen.35 : 3). Car j'étais sur la voie de la victoire. J'ai élevé mes mains, et j'ai loué l'Eternel sauveur, Jésus-Christ, le Dieu que je sers dans la crainte, l'humilité et dans mes faiblesses.

Nous ne croyons pas, frère, en un Dieu historique, non plus en un Jésus mort et dont la tombe serait encore pleine d'ossements. Nous servons le Dieu vivant, ce Jésus de Nazareth, qui était mort et qui, soixante ans environ après, s'est présenté à son apôtre Jean dans l'île de Patmos lui disant : « Ne crains point ; je suis le premier et le dernier, et **le vivant**. J'étais mort, et voici, **je suis vivant aux siècles des siècles** », c'est-à-dire, **Eternel**-lement, (Apo.1 : 17, 18). Amen. Et aux disciples réunis, et à travers eux nous aussi, il dit : « Je ne vous laisserai pas orphelins ; je viendrai à vous. Encore un

peu de temps, et le monde ne me verra plus, mais **vous vous me verrez**, car **je vis et vous vivrez aussi** », (Jn. 14 : 19). Quelle consolation éternelle ! Je le vois chaque jour, depuis ma petite enfance.

Le prophète Esaïe dit : « **L'Éternel m'a appelé dès ma naissance, il m'a nommé dès ma sortie des entrailles maternelles** », pour **le servir**, (Es. 49 : 1). Esaïe l'a dit pour lui, mais moi aussi je me l'approprie.

Mon appel a eu **quatre étapes** : **1. A six ans**, il me donna **une vision**, à l'hôpital, la première de ma vie, me montrant **une croix sur la lune**, comme pour me dire « **Ne crains point ; ton sort, ton destin, est dans cette croix rugueuse, sur la terre, dans mon Eglise ; 2. A seize ans**, il me donna **la première révélation** sur la véritable nature **de l'église catholique romaine**, une église entièrement fondée sur **le mensonge**, lorsque j'écrasai avec mes doigts l'eucharistie. **3. A trente-huit ans**, en 1986, **il m'appela** à le servir, **par l'écriture d'Hébreux 3 : 1-4**, après mon baptême au nom du Père, du Fils, et du Saint-Esprit ; **4. Enfin**, il me montra, **en 1996**, **une douzaine de femmes** vêtues comme se vêtissent les sœurs catholiques ; on dirait la même femme multipliée à autant de fois, en uniforme, même couleur, mêmes motifs sur les pagnes et les blouses. Et moi j'étais devant elles, en chemisette, avec **la Bible ouverte**, le Message du soir, alors que je ne savais pas que je serais un jour berger. Et cette phrase me fut prononcée : « **Un évangile éternel pour un peuple éternel jusqu'à ce que je revienne sur terre** ». Grâce insondable.

Pour revenir au dossier du mariage, sur son déroulement depuis le début, au mois d'avril 2017, et sur ce qu'il avait provoqué comme difficulté et désordre, je me suis dit : « Dans ce cas, donc, si les deux premiers piliers, **le tonnerisme et le frankisme**, sont les fausses doctrines, cette pratique de bénédiction de mariage devant l'église pourrait en être absolument **le troisième, une pratique** non aussi scripturaire que les deux premières ; et dans ce cas ces jeunes gens, déjà mari et femme, n'ont enfreint aucune loi de mon Dieu ; ils n'ont pas transgressé la loi de Dieu. **Ils n'ont commis aucun péché ; ils n'ont violé aucune écriture**. Je me suis senti ragaillardé par de gros muscles spirituels de **la foi** et de **la révélation**. Je me suis senti géant.

L'écriture dit : « Une réponse douce calme la fureur... **Le juste** montre à **son ami la bonne voie** », (Pro. 15 : 1 ; 12 : 26). Qui est le juste ? Pas "un" juste, mais "Le". Écoutons Pierre, rempli du Saint-Esprit : « Vous avez renié le Saint et **le Juste**, et vous avez demandé la grâce d'un meurtrier », (Act. 3 : 14). Et le Juste dit : « Je ne vous appelle plus **serviteurs**, parce que le serviteur ne sait pas ce que fait son maître ; mais je vous ai appelés **amis**, parce que **je vous ai fait connaître tout ce que j'ai appris de mon Père** », (Jn. 15 : 15). Alléluia. Amen. Amis. La révélation spirituelle de **Qui** il est, et de beaucoup d'autres choses encore.

Le Seigneur de gloire, Jésus-Christ qui est, non seulement **un ami** pour moi, mais, plus encore, **un frère**, selon qu'il est écrit « car **celui** qui **sanctifie** (=Jésus) et **ceux**

**qui sont sanctifiés** sont **tous issus d'un seul**, (c'est-à-dire de Dieu) ; c'est pourquoi il n'a pas honte de les appeler **ses frères** lorsqu'il dit "J'annoncerai (=je révélerai) ton nom à **mes frères**", (Hbr. 2 : 11-12). Et encore, Romains 8 : 29 : « **Ceux qu'il a connus d'avance**, il les a aussi prédestinés à être **semblables à l'image de son Fils**, afin que **son Fils fût le premier-né entre plusieurs frères** ».

Oh ! Miséricorde infinie ! Inexprimable ! Quelle consolation éternelle ! Que peut-il me cacher, moi, fils d'Abraham par la foi d'Abraham ? Il se dit en lui-même ce jour-là devant Abraham, mon père en la foi : « **Cacherai-je à Abraham ce que je vais faire ?** », (Gen. 18 : 17). Un serviteur ne sait pas ce que fait son maître ; mais **un ami** le sait. Le juste montre à son ami la bonne voie. Et ceci aussi : « Quel est **l'homme qui craint l'Éternel ? L'Éternel lui montre la voie qu'il doit choisir** », (Pro. 25 : 12). Alléluia. J'ai envie de crier de joie, mon frère. Ami et frère à Jésus-Christ, si tu crois ce que je crois. Ce n'est pas pour rien qu'il m'a dit cette nuit-là : « **Tu as détruit le troisième pilier, le camp de Satan est ébranlé** ». Amen. Il venait de me **révéler** une autre chose qui a duré longtemps dans le monde du christianisme, même dans le monde du message ! Grâces éternelles lui soient rendues Éternel-lement. L'Éternel lui montre la bonne voie qu'il doit choisir. Quelle grâce »

Et toutes les quatre choses qu'il me montra, depuis la première vision de la croix jusqu'à la douzaine de femmes, se sont accomplies, ou plutôt, s'accomplissent jusqu'aujourd'hui dans ma vie J'ai sous ma garde une quinzaine d'enfants de Dieu que je pais en son nom, avec les deux serviteurs debout, et plusieurs autres assis. Gloire éternelle au Fils de Dieu, le Frère des brebis du Petit Troupeau Tabernacle (P.T.T.). « Ne craignez point. Votre Frère a jugé bon de vous donner le royaume ». **L'assurance-vie éternelle, gratuitement !**

Alors, J'ai réfléchi ; je me suis dit que **les deux premiers piliers** étaient le tonnerrisme et le frankisme. Or, les deux sont de **fausses doctrines**. Donc, **cette chose de bénédiction nuptiale est aussi une fausse doctrine**, elle n'a pas de fondement biblique. Ceci est un simple syllogisme étudié sur le banc de l'école. Mais il fallait trouver ici l'épée de l'Esprit, la parole de Dieu, la vérité, les écritures. C'est cela la lutte contre tous les esprits d'égarement, les esprits de "**Branham a dit. Branham a dit. Frank a dit**".

J'ai glorifié le Seigneur, le grand pasteur et le souverain sacrificateur de la foi que je professe, pour sa sollicitude envers son petit serviteur, lui qui a dit "**je ne te délaisserai point, et je ne t'abandonnerai point**". Et encore : « **Mettez-vous donc dans l'esprit de ne pas préméditer votre défense ; car je vous donnerai une bouche et une sagesse à laquelle tous vos adversaires ne pourront résister ni contredire** », (Luc 21 : 14-15). Amen. Qui va résister à cet article ou le détruire ? Avec quels arguments ? Il est un secours qui ne manque pas en cas de détresse. Un avocat. Un Enseignant. Amen. Quelle assurance bénie et éternelle !

« **Voilà le partage de la génération qui l'invoque, de ceux qui cherchent ta face, Dieu de Jacob** », (Ps. 24 : 6). Dieu de Mutamba. De l'assemblée, Petit Troupeau Tabernacle, qui cherche ta face, mon Dieu.

Après que mon Dieu m'eût exaucé en me montrant sa face, la démarche suivante a été celle de **sonder les écritures**. Car c'est en elles que nous avons la vie éternelle, comme le dit l'écriture, (Jn. 5 : 39). Ce sont elles qui témoignent de la vérité. Frère Branham dit que quand Dieu lui révélait quelque chose, il prenait sa Bible pour vérifier, pour sonder les écritures. J'estime que c'est une habitude louable que tous les véritables serviteurs de Dieu devraient suivre, voire tous les véritables fils de Dieu. Avec cela, nous apprenons à ne pas aller au-delà de ce qui est écrit, (1Cor. 4 : 6).

**Car, toute écriture est utile pour nous enseigner, nous instruire, et nous corriger**, (2Tim. 3 : 16). **J'ai sondé les écritures** et le Seigneur, une fois encore, a été bon pour moi. Les résultats de la recherche sont exprimés dans les pages qui suivent. Mais il faut entrer aussi dans la bibliothèque mobile.

### 3. L'Internet

J'ai continué donc ma recherche sur une éventuelle cérémonie de bénédiction d'un mariage dans l'église catholique romaine, parce que j'étais convaincu que cette pratique devait venir de cette église. Je me suis renseigné auprès de certains catholiques, mais en vain ; aucun résultat.

Puis, un jour, sur **Internet**, j'ai écrit le mot "**mariage**" j'ai eu des résultats qui ne me satisfaisaient pas. Quelques jours après, je suis revenu une fois de plus sur Internet. J'ai écrit cette fois "**mariage église catholique**". J'ai compris que c'était mon Seigneur et Maître, mon ami et mon Frère, qui m'avait guidé. Il est certainement un secours qui ne manque pas en cas de détresse. Quiconque croit en lui ne sera point confus, dit l'écriture. Je vous donnerai une bouche et une sagesse à laquelle **tous vos ennemis** ne pourront résister ou détruire. Amen. Quelle sagesse éternelle ! Qu'ils détruisent ceci, nous allons voir. Confions-nous seulement en lui, il exaucera.

Frère, tout un document de plusieurs pages s'est présenté sous mes yeux. Pouvez-vous vous l'imaginer ? Qu'était-ce ? C'était le rapport de **la Commission Théologique Internationale** sur « **La doctrine catholique sur le mariage chrétien, de 1977** ».

#### A. L'église catholique

Avec ce rapport, j'avais avec moi **la réponse** à toutes mes questions, et même au-delà de ce que je cherchais. Je me demande souvent, au vu de tout ce que Dieu fait pour moi, pour ma famille, et pour ce petit troupeau, est-ce qu'il le fait aussi pour d'autres dans le monde ? Certainement, oui, mais ils ne sont pas nombreux. Grâce infinie. Nous n'avons rien fait. Nous ne sommes pas meilleurs que les autres qui se meurent dans de fausses doctrines.

J'ai défilé sur le document avec grand appétit jusqu'à la fin, le dévorant gloutonnement... J'étais au zénith spirituel, croyez-moi. J'avais oublié de crier comme ce physicien-là : « **Eureka** ». J'ai trouvé. J'ai dit à tout le monde que le Seigneur venait de me donner ce que je cherchais sur la bénédiction de mariage devant l'église. J'étais dans la joie. Presque la même joie que celle que nous avons sentie quand notre Père créait la terre, en notre présence, (Job 38 : 4, 7 ; Pro. 8 : 30-31). Amen. Gloire à son nom. Ce n'est pas pour rien qu'il nous appelle "**ses frères**". « **Cacherai-je à... ?** ».

Le Seigneur a raison quand il dit de ne pas préméditer ce que vous aurez à dire ; "**mais je vous donnerai une bouche et une sagesse à laquelle tous vos adversaires ne pourront résister ou contredire**", (Luc 21 : 14, 15). Cette écriture, je viens de la vivre dans ce dossier de bénédiction de mariage. J'attends voir ceux qui vont **résister** et **les contradicteurs**. Et encore : « Quiconque croit en lui ne sera point confus ». Amen. C'est ce qu'il dit à mon épouse. Confiez-vous à l'Éternel. Gloire à son nom.

C'est sur ce rapport, et sur d'autres encore, que je base ma défense contre ceux qui m'ont critiqué. Que mon Dieu le leur pardonne. Je voudrais donc partager pour leur perfectionnement, les résultats de ma recherche avec nos lecteurs du site [www.branhammessage.info](http://www.branhammessage.info)

L'écriture dit que mon peuple meurt par **manque de connaissance**, (Osée 4 : 6). Il y a beaucoup à apprendre. Je pense même reproduire tout le document sur notre site.

Que le Seigneur bénisse les hommes de science pour tous les bienfaits qu'ils offrent à l'humanité, plus encore à Son Église-épouse, bien qu'eux-mêmes soient incrédules.

Le document : "**La Commission Théologique Internationale : La doctrine catholique sur le sacrement du mariage, en 1977**". C'est un Rapport sur les "**trente thèses**" et les "**16 thèses**" retenues par les membres de la Commission Théologique Internationale.

## 1. Visée divine et humaine du mariage...

**Le mariage** : L'institution du commencement.

- **Définition du mariage** :

Les membres de la Commission écrivent : « **L'alliance matrimoniale... est une institution** voulue par le Dieu créateur lui-même, en vue tant de l'aide que les époux ont à s'assurer mutuellement dans l'amour et la fidélité que de l'éducation à donner, dans la communauté familiale, aux enfants issus de **cette union...** ».

Autrement dit le mariage est **une alliance** matrimoniale, **une institution**, **une union des époux**.

## 2. Le mariage « dans le Christ »

- Jésus et le mariage :

« **Le Nouveau Testament** le montre bien, Jésus a confirmé cette institution qui existait « **dès le commencement** » et il l'a guérie de ses exigences initiales. Jésus a **sanctifié** cet état de vie ... **en l'insérant dans le mystère d'amour qui l'unit comme Rédempteur à son Eglise. Pour cette raison, c'est à l'Eglise elle-même que la conduite pastorale et l'organisation du mariage chrétien ont été confiées** (cfr 1Co. 7 :10) ». C'est moi qui souligne.

Nous retenons trois choses ici.

**1<sup>ère</sup>.** "Jésus a **confirmé cette institution du commencement** (mariage)... et il l'a guérie de ses exigences initiales". Nous comprenons, entre autre, que le Seigneur en a élagué de ses exigences initiales qui l'accompagnaient, comme, par exemple, le **droit reconnu à l'homme de répudier sa femme selon son humeur, et de lui donner une lettre de divorce**. Mais le Seigneur a donné une seule cause valable pour **répudier** sa femme, l'**infidélité**, (Mtt. 5 : 31-32).

**2<sup>ième</sup>.** "Il a **sanctifié le mariage... en l'insérant dans le mystère d'amour** qui l'unit comme Rédempteur à son Eglise". Allusion à l'épître de Paul aux Ephésiens : « Ce mystère est grand ; je dis cela par rapport à **Christ et à l'Eglise** », (Eph. 5 : 23, et suivants).

Maintenant ce qui est **tragique est la conclusion** des membres de la Commission.

**3<sup>ième</sup>.** "**Pour cette raison, c'est à l'Eglise elle-même que la conduite pastorale et l'organisation du mariage chrétien ont été confiées**" ! Quel mensonge !

C'est ici que commence **le drame du mariage** dans le monde du christianisme !

Voilà la supercherie de cette église catholique romaine :

**Selon eux** : Puisque Jésus a confirmé l'institution de mariage ; puisqu'il l'a sanctifiée en l'insérant dans le mystère d'amour qui l'unit à son Eglise, (il a de ce fait) **confié à l'Eglise elle-même la conduite pastorale et l'organisation du mariage chrétien**.

Quelle extrapolation ! **Quel mensonge** ! D'où vient une telle conclusion ? Pas de la Bible. Notez bien qu'ils ne précisent pas **qui** a confié, et **quand**, à l'église la conduite pastorale et l'organisation du mariage chrétien. Ils restent dans un vague, voulu. Muets. Nous allons voir dans la suite que c'était express qu'ils ont tu ce nom, de peur d'être accusés de calomnie.

La question que je me pose est celle de savoir en quelle année Jésus-a-t-il confié à l'Eglise catholique romaine **la conduite pastorale et l'organisation du mariage chrétien**, car la suite **étale leur mensonge** ?

Voici ce qu'ils disent encore :

### 3. Les premiers siècles

- « **Durant les premiers siècles de l'histoire de l'Eglise, les chrétiens ont célébré leur mariage « comme les autres hommes** », (A Diognete, V, 5), **sous la présidence du père de famille** par **les seuls gestes et rites domestiques**, comme par exemple **celui d'unir les mains des futurs époux** ». Amen. Telle est la vérité.

Comment pouvons-nous comprendre que “durant les premiers siècles de l'histoire de l'Eglise les chrétiens ont célébré leur mariage **“comme les autres hommes”**”, c'est-à-dire sans aller devant l'église pour une quelconque bénédiction, parce que “tous les autres hommes”, signifie “les païens”, les non chrétiens ; puis ajouter que c'est à l'église qu'a été confié la conduite pastorale et l'organisation du mariage chrétien ? Un gros mensonge. Une église de mensonge ! **Le premier dogme sur le mariage**. C'est clair.

- « Durant les premiers siècles les chrétiens se mariaient comme tous les autres hommes... ».

Mes frères, le Seigneur n'avait-il pas raison de me dire que « **Tu as détruit le troisième pilier, le camp de Satan est ébranlé** » ? Ce n'était pas ma pensée. Autrement dit, il n'y avait aucune autre condition ni norme imposées aux chrétiens qui se mariaient. Cela a duré combien de siècles ? Certainement plusieurs « Durant les premiers siècles ». Voilà la vérité qui sera aussi confirmée par les écritures, de l'Ancien au Nouveau Testament. Pas une cérémonie de mariage chrétien célébrée devant l'église. Plusieurs siècles après les apôtres.

#### Qui marie la fille ? Pas l'église

- « ...**sous la présidence du père de famille**... ».

C'est le père de famille qui **présidait la cérémonie du mariage de sa fille**. C'est cela **la vérité**. Les écritures nous le confirmeront aussi. Cela était suffisant pour déclarer l'homme et la femme, **mari et femme**. Ils étaient mariés et devant les hommes et devant le Dieu créateur qui a institué l'institution. Le mariage était consommé. Amen.

- **Le père de famille mariait sa fille** et présidait la cérémonie... Pas un prêtre ni un pasteur.

Merci Seigneur de gloire. L'Eternel Dieu Tout-Puissant. Amen. Et **qui** a changé cela et **quand** cela a-t-il été changé ?

- “par **les seuls gestes et rites domestiques**...”.

Des gestes simples. Toute la famille réunie contemplant, joyeuse, **les gestes et les rites domestiques** hérités sans nul doute de leurs ancêtres, gestes et rites riches de signification car tirés de l'héritage ancestral. Ni **alliance** au doigt, ni **eau bénite**. Des

**traditions étrangères.** Alléluia. Seulement par **les gestes domestiques des ancêtres.** Quoi, par exemple ?

- “ comme **unir** les mains des époux”. Geste et rite éloquents, qui n’a pas besoin de commentaire. Ce n’est ni **un pasteur, ni un prêtre** qui doit “**unir**” les époux. Le père de la fille vient de le faire. Point. Pas besoin d’un prêtre ivre de vin ou un pasteur incrédule, ignorant et mercenaire, (Jn. 10 : 12).

Et le couple été déjà béni par l’Eternel : « Soyez féconds, multipliez, remplissez la terre ». Amen. Or, il ne s’agit pas ici d’une seule nation ; mais c’est ce qui se faisait partout, et là où l’évangile avait été annoncé, depuis ces siècles-là.

### **L’origine ecclésiale de la bénédiction de mariage :**

Mais voici où **le bas** blesse. Les membres se pressent d’ajouter :

- « **Cependant, ils n’ont pas perdu de vue les « lois extraordinaires et vraiment paradoxales de leur république spirituelle** », (Ibid. V, 4).

L’écriture dit quelque part : “Que votre parole soit oui, oui ; non, non ; ce qu’on y **ajoute vient du malin**”, (Mtt. 5 : 37). C’est cela **le malin**. C’est cela **un dogme** : quelque chose qu’on **ajoute**. C’est lui le tentateur qui ajoute des choses, même à la parole de Dieu, même au message ! (Mtt. 4 : 1 ; Mc. 1 : 12 ; Luc 4 : 2). Le Seigneur nous a appris à prier en nous disant : «ne nous laisse pas entre en **tentation**, mais **délivre-nous du malin**, ... », (Mtt. 6 : 13). Même le Pape Francis a compris que la traduction “**ne nous induis pas**” en tentation faisait de Dieu **un tentateur** de ses enfants ; or Jacques 1 : 13 dit : « Que personne, lorsqu’il est **tenté** ne dise que : C’est Dieu qui m’a tenté. Car Dieu ne peut **être tenté** par **le mal**, et **il ne tente lui-même personne** ». “**Tenter**”, c’est **un mal** qui vient du **malin**.

- “**Cependant, ils n’ont pas perdu de vue les lois...**” : Que vient faire ici la préposition “**Cependant**” exprimant une opposition à **la vérité** ? C’est cela la partie que l’église a ajoutée. Pourquoi “Cependant, ... ». Le mensonge. Le Seigneur nous dit que ce qu’on ajoute vient du diable. Le serpent marche en faisant des courbes où il cache sa ruse.

La Bible ne contient pas des lois extraordinaires et paradoxales. Dieu n’a jamais donné des “**lois extraordinaires et vraiment paradoxales**”. Il nous dit : « mon joug est doux et mon fardeau léger », (Mtt. 11 : 30).

- “**ils n’ont pas perdu de vues** les lois extraordinaires et vraiment paradoxales de leur **république spirituelle**”.

Qu’est-ce qui avait précédé l’autre, la présidence de la cérémonie du mariage par le père de famille, ou les lois de leur république spirituelle, c’est-à-dire, de l’église ? “Ils n’ont pas perdu de vue...” ; pour dire “**Malgré tout, ils n’ont pas oublié** les lois de leur **église catholique romaine !**”, **ils les ont gardées**. On oublie ce qu’on avait ;

comment ces chrétiens pouvaient-ils se marier “**comme tous les autres hommes**”, et garder aussi leurs lois extraordinaires et vraiment paradoxales qu’ils avaient auparavant ? **Dogme pernicieux.**

Voilà **l’origine** de cette fameuse pratique de **bénédition nuptiale devant l’église : l’Eglise catholique romaine.**

- “... les lois extraordinaires et paradoxales de leur **république spirituelle**”.

**Ce qu’est la vérité :**

**La république** (=l’église), comme toutes les républiques dictatoriales, a apporté des lois et a **ravi, qui a dépouillé** le père de famille de son autorité et droit naturel de marier sa fille, selon la coutume, autorité et droit qui ont existé avant le christianisme, et que les écritures n’ont pas changé. Les lois de l’église catholiques sont venues après. Voyez-vous ? Frère. Or, Pierre, mentent-ils encore, était le premier pape dans ce temps-là, en 64 ou 67, (Larousse 2009 !) Que du mensonge ! La bête qui sort de l’eau. Ton heure approche.

« **Tu as détruit le troisième pilier, le camp de Satan est ébranlé** ». Voilà la raison pour laquelle “**le camp de Satan est ébranlé**”. **La révélation** et **la destruction** du mensonge par l’arme puissante, l’épée de l’Esprit, la parole et la vérité de Dieu. Amen. Le diable a peur de la révélation de la parole de Dieu. Elle le dévoile.

Frère Branham dit que Satan craint deux livres de la Bible : La Genèse et L’Apocalypse. L’un monte **son début**, le présente ; et l’autre le révèle, le met à nu, et montre **sa fin**. Merci Seigneur de gloire pour l’amour dont tu m’as aimé. C’est la première **révélation** que tu m’as donnée à seize ans, **la véritable nature de l’église catholique romaine**. La république de mensonge. Un petit garçon de seize ans, défier une si puissante église ! C’était toi, Seigneur, à travers ton petit serviteur.

Combien tu es bon, combien tu es bon,

Combien tu es bon, mon Seigneur, mon Dieu ;

Combien tu es bon. Alléluia. Je te louerai toujours.

Alléluia, je te louerai toujours.

Je serai parmi les phalanges

Qui te louent jour et nuit.

- « **Ils ont éliminé de leur liturgie domestique** tout aspect **religieux païen...** », (Ibid. V, 6), (Pour la remplacer par la liturgie catholique romaine !). Je préférerais être un païen que d’être membre d’une église satanique avérée.

Ces gens n’ont pas éliminé tout aspect religieux païen de leur liturgie domestique ; **c’est l’église catholique qui l’a fait.**

Que de confusion. Qui avaient “**éliminé**” ? ‘Les chrétiens’ sans doute. C’est l’église qui a rejeté ces gestes et rites domestiques pour les remplacer par des gestes et rites de Rome païenne. Par contrainte. Par le moyen des croisades.

- « **Ils ont accepté la vigilance exercée sur leurs mariages par les évêques** » ! (Ignace d’Antioche, Lettre à Polycarpe V, 2).

Et en quoi consistait cette vigilance ? Existe-t-elle encore aujourd’hui ? Est-elle encore aussi efficace qu’elle l’était en ces temps-là ? **Des usurpateurs. Caverne des voleurs.**

Ils ont été contraints d’abandonner leurs traditions et d’accepter celles des Romains.

Un véritable chrétien ne peut pas accepter qu’une autre personne exerce une vigilance sur son mariage ; mais c’est la parole de Dieu qui doit le faire. Il est intègre et droit, craint Dieu, et se détourne du mal. Il n’a pas besoin d’un policier-diacre, pasteur ou prêtre, derrière lui pour l’empêcher de transgresser la parole de Dieu. Ce seraient des païens non convertis ; et c’est ce que sont les catholiques romains.

- « **Ils ont accepté** pour leur mariage **une spéciale soumission** à Dieu et **une relation avec leur foi** (Clément d’Alexandrie, Strom, IV, 20). (=foi catholique, sans doute, dans les morts, Noël, célibat des prêtres, des sœurs, adorer les saints morts, etc.).

-Une soumission spéciale ! Du verbiage !

Qu’est-ce qu’une “**soumission spéciale à Dieu**” ? Et quel Dieu ? Celui de **la trinité**, ce monstre à trois têtes !

- « Parfois même, **à l’occasion du mariage, ils ont bénéficié de la cérémonie du sacrifice eucharistique et d’une bénédiction spéciale** », (Tertullien, Lettre à sa femme II, 9).

Toutes ces choses, toutes ces lettres sont-elles bibliques ? Frère ? Tertullien, Ignace d’Antioche avec sa Lettre à Polycarpe... ! Toute cette litanie de justification de l’usurpation !

« **Parfois même, ...** ». C’est cela le cynisme. Le sadisme. La cruauté. Le satanisme. Donc, les plus heureux **bénéficiaient de cette miséricorde**, de cette bonté de **recevoir la communion, leur eucharistie** ! Et les autres chrétiens n’y en avaient pas droit ! Et dire que **cette bénédiction est venue de Dieu** ? L’eucharistie est un privilège réservé !

Pitié Seigneur, de ces pauvres catholiques que l’on conduit à l’abattoir spirituel !

Usurpation du pouvoir de père de famille, du début à la fin, malgré la justification.

Le seigneur Jésus n'a-t-il pas eu raison en me disant cette nuit-là « **Tu as détruit le troisième pilier, le camp de Satan est ébranlé** » ? C'est ce qui restait dans le monde du christianisme, un mensonge millénaire, enfin détruit. Amen.

Voyez-vous **l'origine**, de la bénédiction de votre mariage devant l'église ? Elle ne vient pas de la Bible de Dieu, mais du raisonnement de Satan, des livres de **tuologie** (=qui tue), de théologie.

A l'âge de seize ans, comme je l'ai dit, Dieu me donna une révélation sur cette église catholique romaine, comme une église fondée uniquement sur le mensonge. C'est ce que je vie et prêche aujourd'hui.

Je rends grâce à l'Eternel mon Dieu, par Jésus-Christ son Fils mon sauveur, qui me donne de prêcher aujourd'hui ces choses reçues encore petit garçon. Que la gloire lui revienne éternellement. Amen.

Dans la préface de son prestigieux Livre, "**Le Livre des martyrs par John Foxe**", Foxe écrit : « **Heureux, trois fois heureux, le fils de toute mère qui refuse** de boire de la coupe de l'enchanteresse. **Heureux, trois fois heureux le fils de toute mère qui ne reçoit pas la marque de la Bête**, soit physiquement sur le front, par **une soumission déclarée à Rome**, ou cachée dans sa main en adoptant **les dogmes** et en **faisant l'œuvre de Rome**, même en **protestant nominalement contre ses usurpations** », (Extrait tiré du livre). Pauvre Foxe ! Une église des usurpateurs.

Frère Foxe, si tu savais combien "**Je suis heureux trois fois**", le fils de ma mère de ne pas boire la coupe de la prostituée romaine, ni d'avoir la marque de la bête, le romanisme ; ni l'image de la bête, le protestantisme, imitée aujourd'hui par les dénominations sorties du message de Branham. Et mes fils, aussi ; qu'ils sont aussi **trois fois heureux, bénis de Dieu qui a appelé leur père, et eux-mêmes, à la lumière du soir**. Nous avons ainsi échappé à ne pas recevoir **la marque de la Bête** ! Toutes ces fausses doctrines apportées par l'esprit d'égarement, (2Thes. 2 : 11-12). Grâce infinie. Si les fils de Récab refusèrent même l'ordre de Dieu, de boire du vin parce que leur père le leur en avait interdit, n'est-ce pas une grâce d'échapper à la marque de la bête ? Car le mensonge, c'est cela la marque de la BÊTE ; les dogmes, les fausses doctrines. Il n'existe que la vérité et le mensonge.

**Des Traditions/pp. 28-35.**

## **1. Eglises d'Orient**

« **Dès une époque ancienne, dans les Eglises d'Orient, les pasteurs ont pris une part active dans la célébration des mariages, à la place des pères de famille ou en même temps qu'eux** (même esprit d'usurpation). **Ce changement ne fut pas le fait d'une usurpation** (Si. Il l'est ; leur conscience les en accuse). Il s'accomplit au contraire à **la demande des familles et avec l'approbation des autorités civiles**. (Gros mensonge). **En raison de cette évolution, des cérémonies primitivement**

**accomplies au sein des familles furent progressivement incluses dans les rites liturgiques eux-mêmes.** De même, **l'opinion** se forma que **les ministres** du rite du mystère matrimonial n'étaient pas seulement les croyants, mais **le pasteur de l'Eglise**, lui aussi ». Esprit d'usurpation.

Ils sont forts en en termes, ces fameux papistes ! Ces menteurs.

Notons les mots employés par les théologiens : **“Dès une époque ancienne”**. Quand ? Plusieurs siècles après les apôtres.

**“Les pasteurs** ont pris une part active dans la célébration du mariage, **à la place des pères de familles** ou **en même temps qu'eux”**. Est-ce biblique ? Dans quelle écriture ? **Des spoliateurs !**

Dans les premiers siècles, cependant, selon leurs dires, cela n'existait pas. Mais ils ont par la suite spolié les pères de familles de leur droit naturel pour se les donner, et ce, par la force sans doute. Ils prétendent que c'est à **la demande des pères de familles** qu'ils ont agi. Dans les premiers siècles, même **les autorités civiles** ne s'intéressaient pas aux mariages, vie privée. C'est l'église catholique qui les a intéressés à s'y impliquer. Cette église des politiciens et de ceux qui gouvernent. Des rois de la terre, des dictateurs sanguinaires. Cette église du sang ! Des traditions humaines.

Notez bien qu'ils parlent aussi d'**“évolution”**. **« En raison de cette évolution, ... »**. La parole de Dieu n'évolue pas, pas non plus que Dieu lui-même. Voilà l'origine de bénédiction de mariage devant l'église. Un phénomène produit d'évolution.

## **La présence des autorités civiles**

**« Avec l'approbation des autorités civiles... »**. C'est l'église qui doit avoir intéressé et convaincu les autorités civiles de prendre une part active dans le processus du mariage, fait privé. C'est cela une usurpation ! Ils ont usurpé le droit de la famille et l'ont gardé pour eux ! L'église, pour avoir des assises puissantes, a intéressé **les autorités politiques et administratives** pour s'intégrer dans les activités privées de mariage. Mais durant les premiers siècles, il n'en était pas ainsi. C'est aussi l'origine d'aller à la commune pour faire enregistrer le mariage. Mais au commencement, il n'en était pas ainsi.

## **2. Eglises Occidentales**

Le document poursuit : **« Dans les Eglises d'Occident, la rencontre se fit entre la vision chrétienne du mariage et le droit romain.** (Plus question de pères de familles). Une question en naquit : **« Quel est l'élément constitutif du mariage au point de vue juridique ? »**. Elle fut résolue en ce sens que **le consentement des époux** fut considéré comme le seul élément constitutif. C'est ainsi jusqu'au temps du **concile de Trente**, les **mariages clandestins furent considérés** comme **valides**. **Cependant**, depuis longtemps, l'Eglise avait **souhaité qu'une place soit aussi**

**réservée à certains rites liturgiques, à la bénédiction du prêtre et à la présence de celui-ci comme témoin de l'Eglise.** Par le décret de Tametsi **la présence du curé et d'autres témoins est devenue la forme canonique ordinaire, nécessaire à la validité du mariage** ». Voilà le créateur de ce troisième cavalier-pilier, le dogme. L'église catholique romaine. Eglise des dogmes et des enseignements pernicieux.

C'est cela le vin avec lequel ils enivrent toutes les nations. Le mensonge. Des dogmes et enseignements pernicieux. Une place soit réservée à **la bénédiction du prêtre et ...**

« La rencontre entre **la vision chrétienne du mariage** (plutôt "la vision catholique du mariage") et **le droit romain**, (l'Etat romain ; pas la Bible). C'est cela le mariage entre **l'église catholique** et **l'Etat romain**, comme c'est dit dans Apocalypse 13 : 2 : Le dragon, Satan ; et la bête. Ils disent bien "**L'élément constitutif du mariage est le consentement des époux**". Amen. Ni la présence de prêtre, ni la présence de pasteur.

Le consentement des deux personnes est **l'élément constitutif d'une union mari-femme**, du point de **vue juridique**, tout comme du point de **vue coutumier**. Amen. **Pas une bénédiction devant l'église ni devant l'Etat civil.**

**La présence du curé** et d'autres témoins est nécessaire à **la validité du mariage** ! Sinon, le mariage n'est pas valide ! Ce n'est pas la Bible qui le dit ; c'est l'église catholique romaine. **Un dogme.**

### **Des mariages clandestins**

Pourquoi y'a-t-il eu **des mariages clandestins** ? Parce que les frères n'acceptaient pas l'intrusion de l'église dans leur affaire privée, ni leur dictat. L'élément constitutif de tout mariage honnête est **le consentement**, comme c'est souligné jusqu'au concile de "Trente". **Le décret des Tametsi** (pas la Bible) a imposé **la présence du curé pour la validité du mariage** et comme **témoin de l'église**.

Qui peut résister à cette vérité ou la détruire ? Cette sagesse venue du Seigneur pour soutenir son petit serviteur dans la défense de la parole ?

Les pères de familles avaient des témoins qui connaissaient bien les deux familles. Mais l'église a apporté la "**civilisation**" : il faut la présence de **curé pour valider** un mariage. Et que devient le consentement des époux ?

Voilà **l'origine de l'obligation de la présence des témoins à la cérémonie de mariage**, devant l'Etat Civil et devant l'église. **Initiateur**, l'église catholique romaine. Pas la Bible. Autre dogme catholique.

Ils disent que "**depuis longtemps** l'église avait **souhaité** qu'une place soit aussi **réservée à certains rites liturgiques, à la bénédiction du prêtre et à la présence**

**de celui-ci** comme **témoin** de l'Eglise". Voyez-vous l'usurpation ? Leur souhait fut exaucé.

### 3. Des nouvelles Eglises

« Il est à **souhaiter** que, **sous le contrôle de l'autorité ecclésiastique**, de nouvelles normes **liturgiques et juridiques** du mariage chrétien soient **instaurées parmi les peuples récemment évangélisés**. C'est **le vœu même du deuxième concile du Vatican et du nouvel Ordre pour la célébration du mariage**. Ainsi seront **harmonisés la réalité du mariage chrétien et les valeurs authentiques que recèlent les traditions de ces peuples** ».

Entendez-vous parler les catholiques ? Relisez si vous ne comprenez pas vite. Mettre côte à côte la **réalité du mariage chrétien** et les valeurs authentiques que recèlent **les traditions de ces peuples** ! Mon frère, vous n'êtes quand même pas aveugle, que je sache. Ce n'est pas Mutamba qui a écrit ceci. Mais Dieu me l'a donné afin de sortir son peuple de la confusion selon sa promesse : « Et mon peuple ne sera plus jamais **dans la confusion** », (Joël 2 : 28). Le Saint-Esprit vous enseignera toutes choses et vous conduira dans toute la vérité, Jean 14 : 26 ; 16 : 13. Voilà la vérité. Amen. Une promesse bien vivante dans l'Eglise du Seigneur. Nous en sommes nous-mêmes une preuve. Amen. Viens bientôt, Seigneur de gloire.

**L'église des traditions**. Voyez-vous où elle puise ses gestes et rites liturgiques ? Aux **traditions** des peuples. Or, le Seigneur leur a répondu : « Vous annulez ainsi la parole de Dieu au profit de votre tradition », (Mtt. 15 : 6). Alexander Hislop en a beaucoup parlé dans son livre "Les deux Babylones". Des traditions des hommes, au profit de la parole de Dieu. La Bible nomme cette église "Babylone, la grande, la mère des impudiques". Jugez-en vous-mêmes. **Traditions des peuples avec la parole de Dieu = l'adultère spirituelle**. La mère des impudiques spirituelles.

**"Sous le contrôle de l'autorité ecclésiastique** de nouvelles normes **liturgiques et juridiques du mariage"**, selon **le Nouvel Ordre**. Source, **"Le Vatican et le nouvel Ordo"** (nouvel Ordre). Verbiages.

#### Fin des références au rapport de la Commission

Faut-il faire des commentaires ici, mes frères ? Nous avons marché dans les ténèbres depuis des siècles !

Grâces soient rendues à Dieu par notre Seigneur Jésus-Christ, **la lumière du monde**. Amen.

« **Tu as détruit le troisième pilier, le camp de Satan est ébranlé** ». Ce n'est que la vérité, Seigneur Jésus. C'est toi qui l'as fait à travers ton serviteur. Gloire à ton nom.

Tout ce qui ne figure ni au commencement, ni au milieu ni à la fin du Livre Saint de Dieu, la Bible, est **une tradition de l'église catholique romaine et de ses filles** ; un dogme.

## **B. Un autre document/sur Wikipédia**

### **Les sacrements : sont-ils bibliques ?**

**Définition** : « **Le sacrement est un rite cultuel chrétien (=plutôt catholique) revêtant une dimension sacrée.** Pour les chrétiens (=plutôt catholiques), le sacrement produit un effet dont **la source est Dieu**, qui donne sa grâce. Ils y trouvent **le symbole et le moyen d'une alliance entre Dieu et les hommes.** On définit **théologiquement** un sacrement comme étant **un signe destiné à donner ou à augmenter la grâce sanctifiante des croyants** ».

### **Le sacrement du mariage**

Tous ceux qui croient les dogmes sont **filles** de l'église catholique romaine, même s'ils s'en défendent. C'est spirituel. Ils sont séduits ; ils ne peuvent le comprendre. C'est comme un homme ivre ; on le frappe, il ne sent rien, (Prov. 23 : 34-35). Spirituellement, c'est la même chose, nous les frappons, mais ils ne sentent rien. Vous voyez ? C'est bonnet blanc, blanc bonnet.

- Le mariage est l'un des sept sacrements des églises catholique romaine et orthodoxe :

**“Le mariage, qui unit un chrétien et une chrétienne comme époux et épouse”.**

Ce n'est pas l'église qui **unit** un chrétien et une chrétienne dans **une union conjugale**. Nous venons de voir que c'est plutôt **le consentement entre deux personnes** -homme et femme- qui scelle l'union conjugale entre elles, du point de vue **juridique**, et, bien sûr, **coutumier**.

Au commencement Dieu a amené la femme à l'homme, son mari. Et il y eut une union entre eux. C'est ce qui se perpétue jusqu'aujourd'hui.

**C'est cela la parole parlée et originelle de Dieu.**

Pour l'Église catholique romaine il y a aussi : **un mariage nul**.

- Ils disent : « Le mariage est indissoluble jusqu'à la mort ou déclaré **nul**, c'est-à-dire **réputé ne jamais avoir eu lieu** ; pour l'Église orthodoxe, il est **dissoluble par décision épiscopale suivant le droit canon**. Le remariage des veufs ou des veuves est possible ». Un autre dogme sur le mariage : **un mariage nul**.
- Et encore : « Il n'existe **pas de divorce**, mais **une séparation des corps** peut être **prononcée** par **les tribunaux ecclésiastiques sans que cela permette évidemment un remariage** (sauf, en ce qui concerne **l'Église catholique, en cas**

**de nullité de mariage**). Dans certains cas, **un procès canonique en nullité...** peut établir que **l'union précédente** n'existait pas et **ne s'oppose donc pas à un nouveau mariage** ».

L'écriture dit "car Dieu n'est pas un Dieu de désordre, mais de paix", (1Cor. 14 : 33). Et là où règne l'ordre, là règne aussi la paix, et vice-versa. Un foyer où vit la parole de Dieu, c'est un foyer béni ; il vit dans la paix de Christ car il nous a dit « Je vous laisse ma paix, je vous donne ma paix », (Jn. 14 : 27). Et l'ordre y règne. Une église conduite par la pensée de l'homme vit dans le désordre, et la pensée de l'homme la domine, (1P. 5 : 2-3).

Voici un désordre de l'église catholique romaine : « Le mariage est indissoluble jusqu'à la mort ou **déclaré nul** ». Ceci se trouve-t-il dans la Bible, un mariage déclaré **nul** ? Un des milliers de dogmes de l'église catholique romaine. Qu'appellent-ils **un mariage nul** ? « C'est-à-dire **réputé ne jamais avoir eu lieu** ». Dans quel livre de la Bible lit-on cela ? Dans le Missel, sans doute. **Un dogme.**

Rappelez-vous que l'écriture refuse à une femme **mariée répudiée**, sans cause d'infidélité, de **se remarier** ; car son premier mari est encore vivant, (Rom. 7 : 3). Mais l'église catholique prétend que dans le cas du mariage nul, la **femme peut se remarier, car le premier mariage est réputé n'avoir jamais eu lieu** ! Mes frères ! Imaginez-vous combien d'adultères fabriquent l'église catholique romaine et ses filles au jour du jugement ! Confusion.

Il est noté que « ... pour l'Église orthodoxe, **il est dissoluble par décision épiscopale suivant le droit canon** ». Qui a reçu de Dieu le droit de **dissoudre une union** librement consentie par deux personnes majeures et responsables, un homme et une femme ? « ... **par décision épiscopale suivant le droit canon** » ! Le droit canon est-il au-dessus de la parole de Dieu ? Que personne ne sépare ce que Dieu a uni. Il n'y a pas d'Orthodoxes et de Romains ; ils sont tous sous la puissance de **l'esprit d'égarement**, étant identifiés dans la Bible par l'écriture de **2Corinthiens 11 : 13-15**. Lisez-la, frère, et examinez si votre assemblée n'est pas concernée ici ; si elle n'a pas de dogmes. L'enlèvement est proche. **L'ivraie**, c'est-à-dire les **dogmes**, est en train d'être liée, enchaînée ; et **le blé amassé**, réuni dans le message authentique de Dieu.

C'est là que l'église catholique et, plus tard, l'église protestante, ont lié les gens avec une chaîne d'airain afin qu'ils ne puissent voir la lumière de la Bible.

C'est pour cela qu'au commencement cette église ne permettait pas que ses adeptes lisent la Bible, de peur qu'ils ne découvrent le mensonge donné comme la vérité de la parole de Dieu. Luther rendit un grand service à l'humanité en traduisant la Bible en allemand, et en la mettant entre les mains des gens simples capables de la lire. Paix à son âme.

« ... **sans que cela permette évidemment un remariage**, (sauf, en ce qui concerne l'Église catholique, en cas de **nullité de mariage** ». Autrement dit les ex-époux restent sans **se remarier**, et l'homme et la femme ! **Une confusion**. C'est contre la Bible. L'homme a le droit de **se remarier**, selon l'écriture, après avoir répudié sa femme ; c'est plutôt la femme qui n'a pas ce droit, (1Cor. 7 : 10-11). Certainement, cette église est au service de Satan ! Tout ce que Dieu défend, c'est ce que l'église fait.

La Bible, la parole de Dieu, ne permet point que **la femme se remarie** après s'être séparée de son premier mari, sans cause d'infidélité, aussi longtemps qu'il vit. Mais l'homme n'est pas lié. L'homme peut se remarier, comme on vient de le voir.

C'est **la femme** qui a **le choix** : soit vivre **sans se remarier** jusqu'à la mort du premier mari ; soit, aller **se réconcilier** avec son mari. Mais **le dogme** dit que les deux restent sans se remarier. C'est anti Christ.

La femme a été créée pour l'homme, et non pas l'homme pour la femme. L'homme est le chef de la femme ; il est sous une alliance particulière depuis qu'elle prétendit découvrir "**les droits de la femme**". C'est lorsqu'elle rompit l'égalité entre l'homme et elle qu'elle provoqua la séparation des alliances, (1Cor. 11 : 9 ; Eph. 5 : 23 ; 1Tim.2 : 14). L'écriture dit : « ... tes désirs se porteront vers ton mari, **il dominera sur toi** », (Gen.3 :16). Peut-on mettre **le pape** et **un diacre** sur le même pied d'égalité ? Aucun catholique sérieux ne le penserait.

## Résumons-nous

### A. Durant les premiers siècles :

1. Les chrétiens se mariaient comme tous les autres hommes ;
2. La cérémonie était présidée par le chef de famille ;
3. Des gestes comme **unir** les mains des époux étaient utilisés ;
4. Ils ne parlent d'une quelconque bénédiction de mariage par un pasteur ni un prêtre.

**Conclusion** : Aucune bénédiction de mariage, c'est **un dogme catholique**.

### B. Mais ils ajoutent :

1. C'est **à l'église** qu'a été confiée la conduite pastorale et l'organisation du mariage ; sans préciser **Qui** lui a conféré ce pouvoir ni **quand** ;
2. Dès une époque ancienne, dans **les églises d'Orient**, **les pasteurs** avaient pris une part active dans la célébration des mariages, **à la place des pères de familles** ou en même temps qu'eux. **Usurpation**.

« **Un Evangile Eternel** pour un **Peuple Eternel** Jusqu'à ce que **Je Revienne** sur **Terre** ».

Pasteur, Pierre Mutamba Wang

Petit Troupeau Tabernacle, Goma RDC

E-mail : [info@branhammessage.info](mailto:info@branhammessage.info)

Tél : (+243) 821 412 663

Whatsup : +243 998699791

[www.branhammessage.info](http://www.branhammessage.info)